

### Le recyclage des friches en question à Poitiers

La question du recyclage des friches représente aujourd'hui un enjeu majeur pour les territoires. Pour y répondre, l'Etat vient de mettre en place, dans le cadre du Plan de relance, un fonds friches visant à soutenir les projets de recyclage foncier compatibles avec les objectifs de développement durable promus par le gouvernement.

**Le recyclage des friches commerciales fera l'objet d'un atelier co-organisé par l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA), la région Nouvelle-Aquitaine et l'Institut pour la ville et le commerce ce vendredi 22 janvier dans les locaux du conseil régional à Poitiers (15 rue de l'ancienne comédie). A partir d'expériences concrètes de collectivités et de témoignages d'opérateurs, cet atelier aura pour objectif de faire le point sur les enjeux et les outils de recyclage du foncier commercial en entrée de ville**

**Vous êtes cordialement invités à y participer en présentiel ou à distance\*.**

-----

#### Au programme de cette journée d'échange :

10H –Ouverture Sylvain BRILLET, Directeur général de l'EPFNA

10H15 –Conférence introductive Les friches comme marqueur de la compétition territoriale Olivier BOUBA-OLGA, Professeur d'économie, Université de Poitiers Chef de service Etudes et prospectives à la Région Nouvelle Aquitaine

11H –Table ronde 1 : les friches commerciales existent-elles ? Nicolas GILLIO, Directeur de projet au Cerema et Nathanaël FOURNIER, urbaniste à l'A'urba

11H45 –Table ronde 2 : études de cas Philippe MAYLIN, Directeur de la Sem Territoires Charente et Frédéric CONIL, Directeur du développement économique de la Communauté de communes du Bassin de Marennes

12H20 - Conclusion de la matinée Lisa BELLUCO, Vice-Présidente de Grand Poitiers à l'Urbanisme, au foncier et à la gestion des risques

14H - Boite à outils Repenser les périphéries commerciales, par Sandrine DRETZ, cheffe de bureau à la DHUP Le fonds friches, par Christelle BREEM, conseillère experte ingénierie de projet à l'ANCT

15h00 - Table ronde 3 : études de cas Bernard GIRAUD, Maire de Saint-Agnant, Marie-Caroline TURLOTTE, DGA de Limoges Métropole

15H45 - Conclusion Laurence ROUEDE, Conseillère régionale en charge de l'urbanisme et du foncier, Présidente de l'EPFNA

-----



*\*Pour une participation à distance il vous faudra vous munir d'un lien disponible auprès de : [charlotte.couvertier@epfna.fr](mailto:charlotte.couvertier@epfna.fr) / 05 49 62 63 75*

## **À propos de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)**

L'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) achète et reconvertit du foncier (nu ou bâti) pour accompagner les projets des collectivités territoriales. Son action permet aux opérateurs publics ou privés d'acquérir des fonciers prêts à aménager, à des conditions économiques acceptables, pour la réalisation de projets de nature variée (logement, économie, environnement). L'Établissement facilite l'aménagement ultérieur des terrains par des travaux préparatoires (désamianter, dépolluer, ou démolir) mais il ne réalise aucuns travaux d'aménagement (ni voirie, ni construction, ni réhabilitation). Les leviers d'intervention de l'EPFNA, tant en conseil qu'en intervention foncière, accélèrent la mise en œuvre des projets. Ils permettent de prévenir le risque technique, juridique et financier pour les collectivités.

---

### **Contact presse :**

Charlotte Couvertier, chargée de communication EPF de Nouvelle-Aquitaine  
[charlotte.couvertier@epfna.fr](mailto:charlotte.couvertier@epfna.fr) – 05 49 62 63 75  
[www.epfna.fr](http://www.epfna.fr)